



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 16 DU SAMEDI 03/12/2022

Réunion du 28 novembre 2022

CARNET NOIR

Le président, les membres du Comité Directeur et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. ROUGERT Michel (ancien joueur, éducateur et entraîneur, bien connu et estimé), suite à son décès.

WEEK-END BENEVOLES CLAIREFONTAINE LES 21 ET 22 JANVIER 2023

Cette opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et de fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants.

Le District de la Loire de Football participe à cette initiative et vous invite à proposer la candidature d'un(e) de vos bénévoles licenciés « dirigeant », « volontaire », comptant **moins de 5 ans d'ancienneté** et être âgé au **minimum de 18 ans** à la date de l'évènement. **Mixité** des participants, être au **maximum 2 bénévoles du même club**, afin de récompenser un maximum de clubs

Les candidatures sont à proposer par courriel depuis votre adresse officielle à l'adresse suivante : district@loire.fff.fr

Date butoir en semaine 49 : le **vendredi 9 décembre 2022**

La répartition des invités pour le District de la Loire est de 6 personnes

FMI – FEUILLE DE MATCH

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est **obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15**. Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier »**. Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes.

- Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, **que la feuille de match « FMI » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI.**

A compter du week-end des 15 et 16 octobre, les clubs fautifs seront amendés.

AVIS AUX CLUBS ET JOUEURS RAPPEL IMPORTANT

- La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre. (article 128 des RG).

Les rapports doivent être fournis par courrier ou par mail au plus tard dans les 48 heures ouvrable après la rencontre.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matchs.

ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS

Nous constatons, sur le site du District de la Loire, lors d'une recherche de coordonnées d'un club, que la majeure partie des numéros de téléphone du bureau ou des responsables de club sont « non diffusables »... Ainsi, il est très compliqué de contacter les clubs.

Nous demandons à tous les clubs, **AVANT SANCTION**, de procéder à la MAJ des coordonnées téléphoniques, des principaux dirigeants, (président, secrétaire, correspondant, éducateurs), l'indicateur « diffusion » se positionne à « **DIFFUSABLE** » **impérativement**.

CHORALE ROANNE BASKET



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-90

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT

Prochaines rencontres :

- **vendredi 2 décembre à 20h, Chorale – Cholet.**
- **mardi 6 décembre à 20h, Chorale – Boulogne/Levallois.**
- **vendredi 16 décembre à 20h : Chorale – Limoges.**
- **vendredi 23 décembre à 20h : Chorale – Pau/Lacq/Orthez**